

Le Merle à plastron nordique *Turdus torquatus torquatus* Linné, 1758 en Maine-et-Loire

Gilles MOURGAUD

Le Merle à plastron de la sous-espèce nordique *Turdus torquatus torquatus* se reproduit dans l'ouest de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, l'ouest et le nord de la Scandinavie jusqu'à la péninsule de Kola en Russie (OLIOSO, 2015).

Il hiverne essentiellement en Espagne et en Afrique du Nord, notamment sur les pentes à genévriers de l'Atlas marocain et algérien. Une part importante des populations nordiques transite par la France sur un large front au printemps et à l'automne.

La migration prénuptiale débute en France à la mi-mars et s'y termine début mai, le passage culminant ayant lieu sur une courte période d'environ deux semaines comprise entre le 4 et le 17 avril (LIGER & SALLÉ, 2022).

La migration postnuptiale est surtout visible sur le littoral dans l'ouest de la France et se déroule principalement en octobre.

Il est noté en Anjou lors des deux passages migratoires mais la grande majorité des données concerne le printemps.

Migrateur essentiellement nocturne, le Merle à plastron peut passer facilement inaperçu et le gros de la population passe ainsi sans être vu. L'utilisation récente des techniques passives d'enregistrements des cris émis lors du passage nocturne a permis de récolter de précieuses données depuis 2021.

Résultats

La base de données Faune Pays de la Loire fournit 155 données sur la période 1990-2023. La totalité des données de Merles à plastron ont été traitées ici, qu'elles soient dénommées Merle à plastron ou Merle à

plastron nordique, considérant que toutes les données angevines concernent *a priori* la sous-espèce nordique.

Passage prénuptial

Chaque printemps, le Merle à plastron nordique est observé dans le département lors de sa remontée vers ses lieux de nidification. Près de 130 données ont été récoltées sur la période, elles concernent 171 individus cumulés (fig. 1).

L'augmentation des données en 2021 et 2023 est remarquable, même si quelques individus ont été vus plusieurs jours de suite. Une seule donnée est obtenue par enregistrement nocturne sur la période, en 2021.

Le gros du passage a lieu au mois d'avril avec 85 % des données. 7,38 % des données sont collectées avant le 1^{er} avril et moins de 7 % après le 1^{er} mai. Le passage culmine entre le 9 et le 19 avril, 50 % du passage est réalisé au 16 avril (fig. 2).

Passage postnuptial

Le Merle à plastron est beaucoup plus rarement observé à l'automne et seulement 25 données sont collectées concernant au minimum 31 individus (fig. 3).

L'augmentation des données de 2021 à 2023 est directement imputable à l'utilisation nocturne d'enregistreurs : 3 données sur 3 en 2020, 2 sur 5 en 2022 et 4 sur 5 en 2023 dont un enregistrement obtenu de jour.

Le gros du passage a lieu entre le 7 et le 27 octobre avec un pic vers le milieu du mois. L'espèce est moins longuement observée sur site qu'au printemps (fig. 4).

Milieus fréquentés en Anjou

Les données collectées proviennent de l'ensemble du département. La carte est tirée

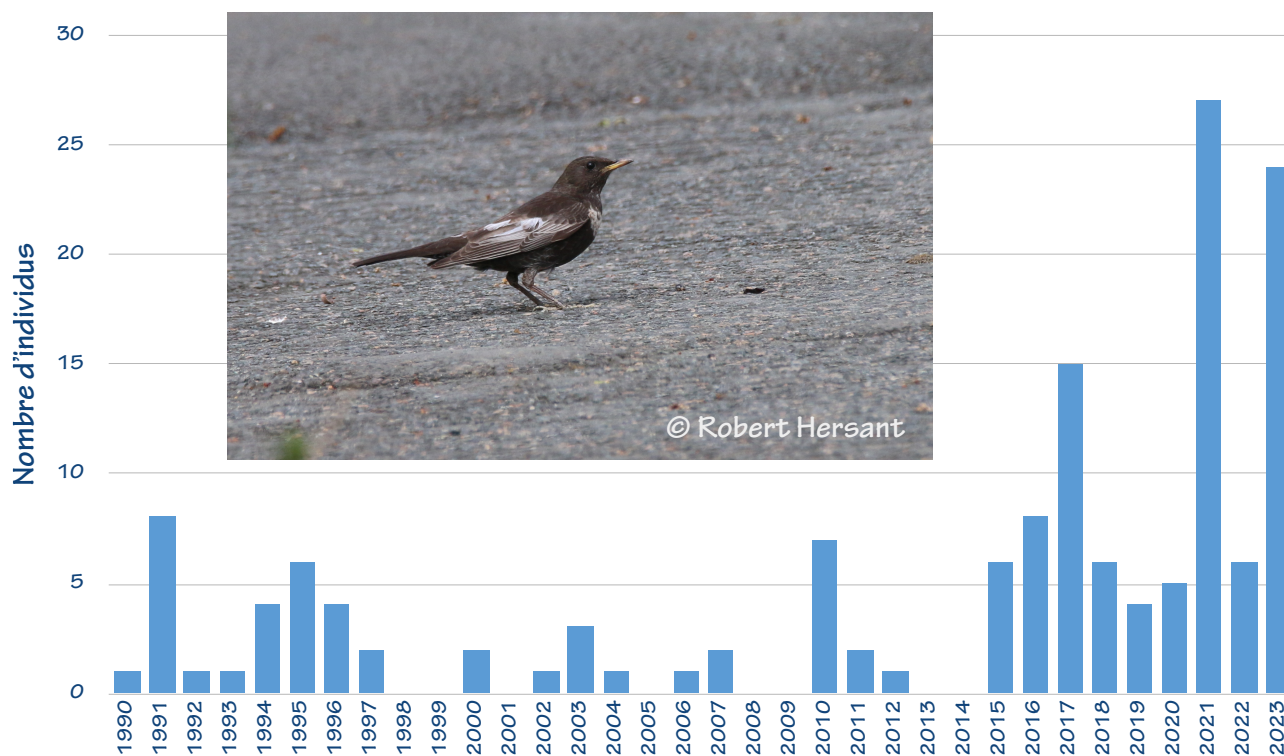


Fig. 1. — Nombre annuel d'individus lors du passage pré-nuptial sur la période 1990-2023.

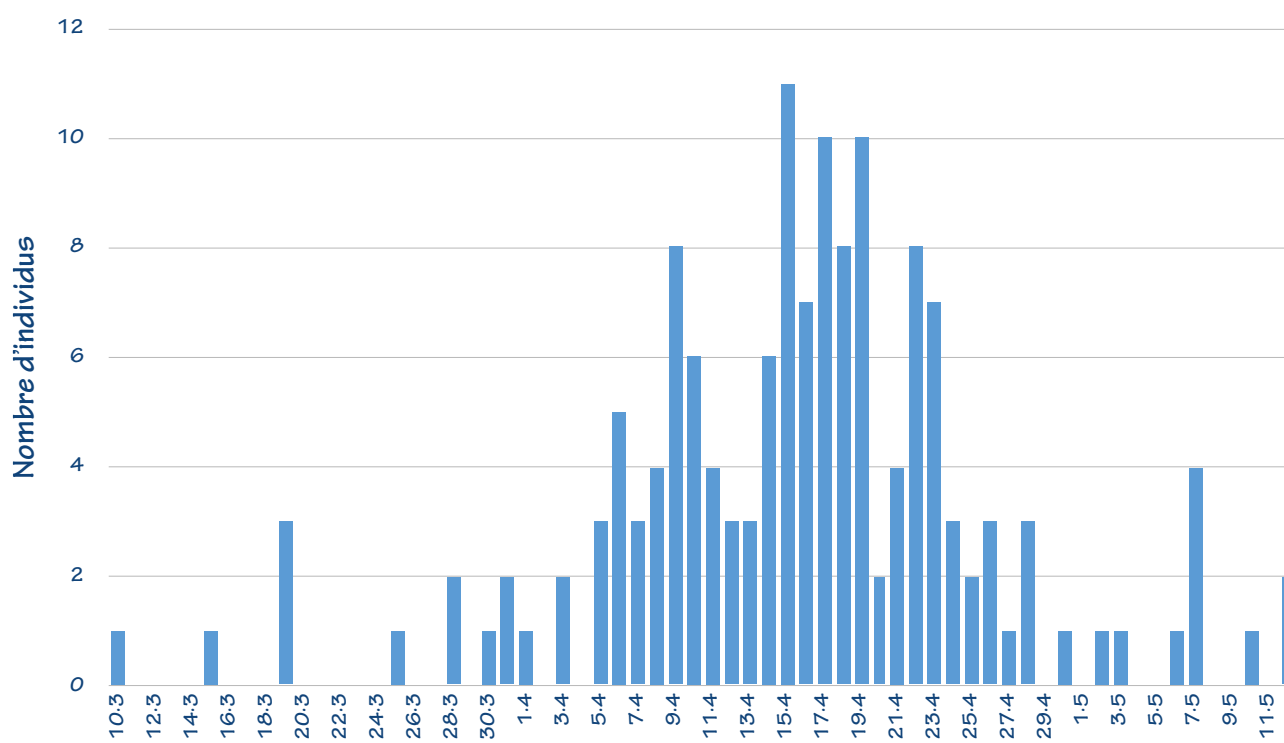


Fig. 2. — Évolution du passage migratoire pré-nuptial en Maine-et-Loire.

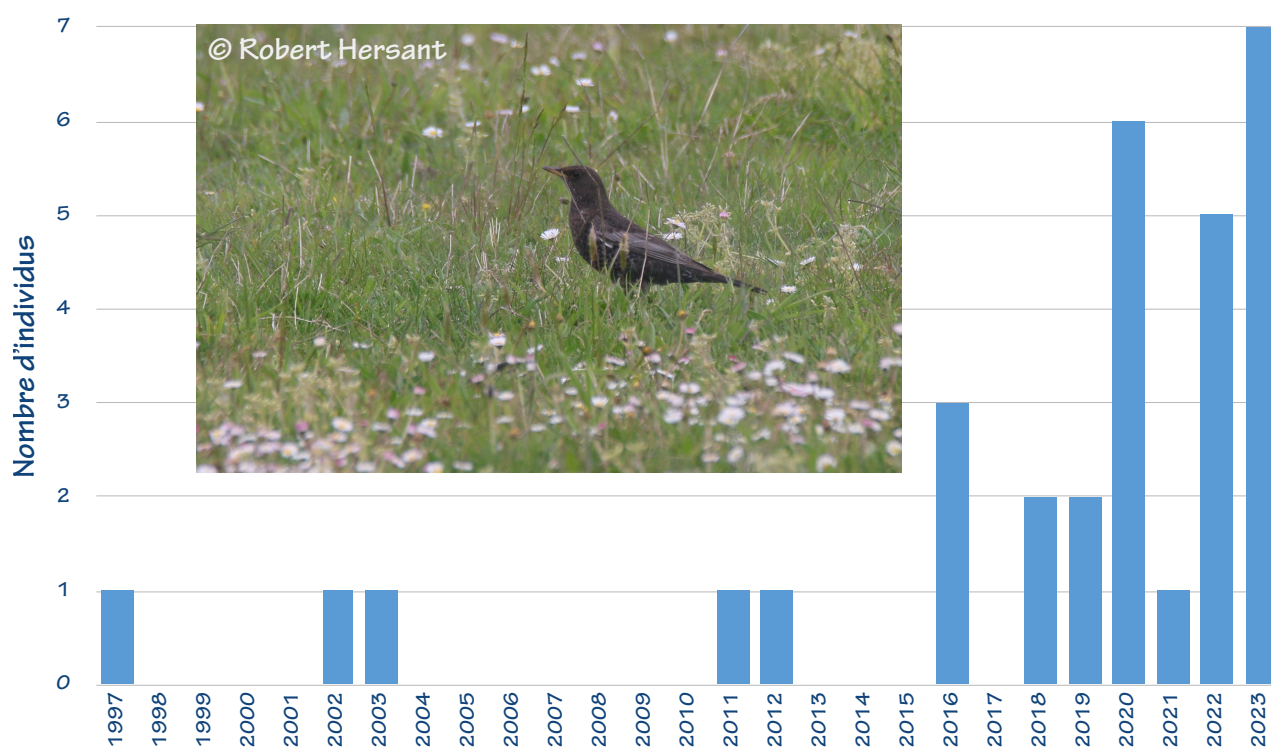


Fig. 3. — Nombre annuel d'individus lors du passage postnuptial sur la période 1997-2023.

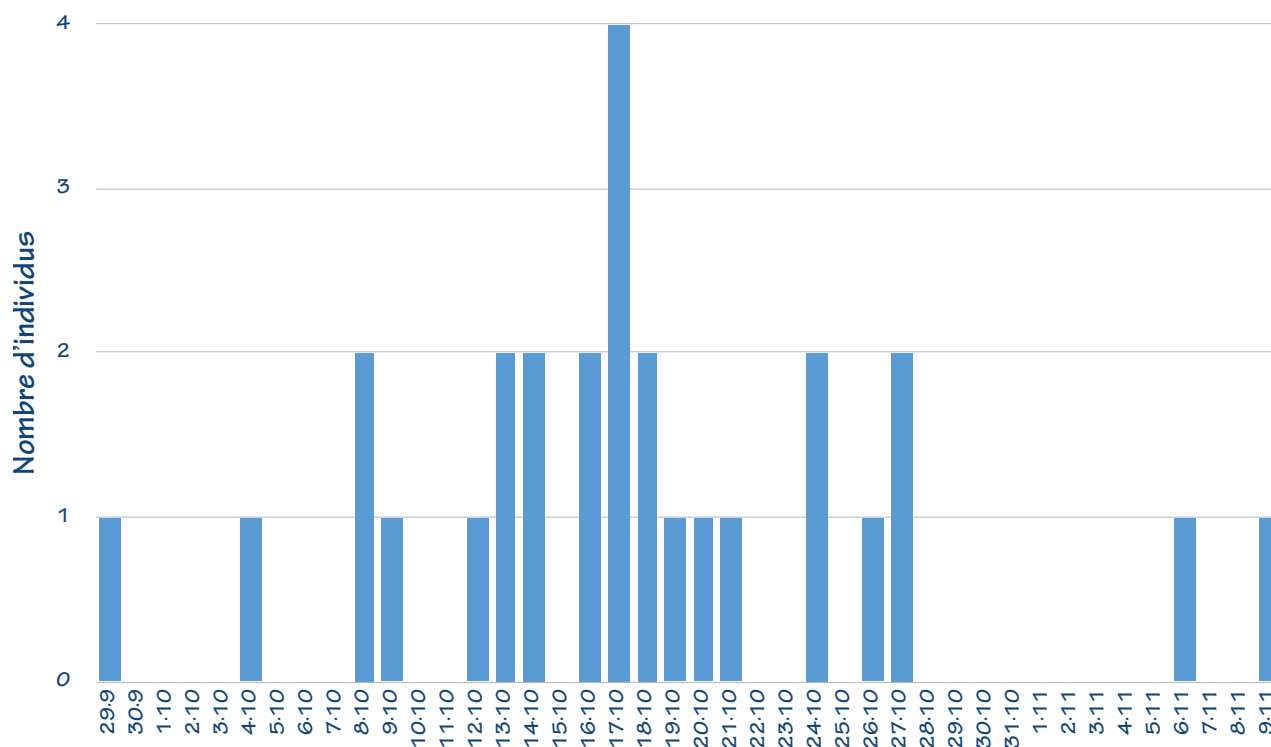


Fig. 4. — Évolution du passage migratoire postnuptial en Maine-et-Loire.

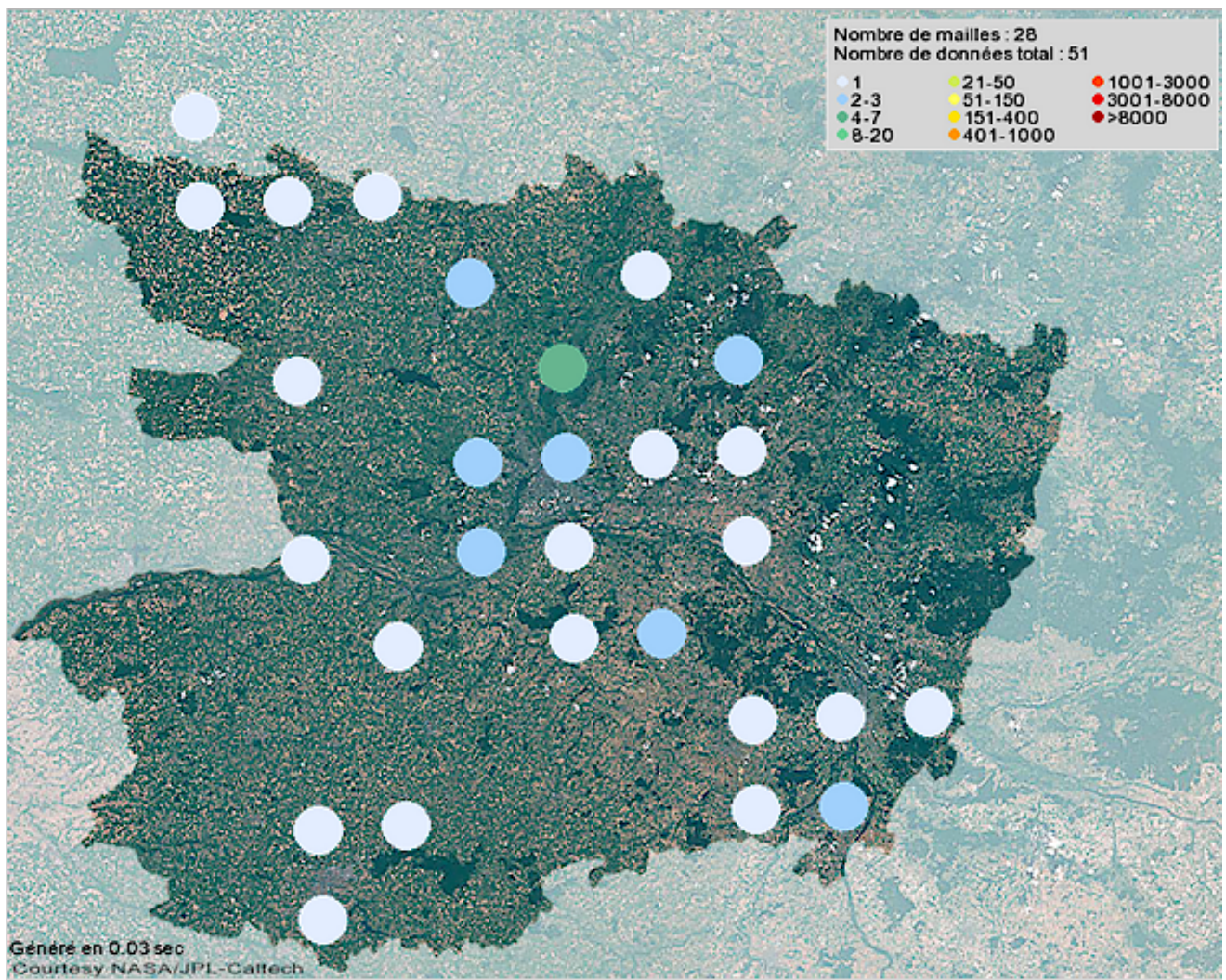


Fig. 5. — Répartition des données de Merle à plastron sur la période 2014-2023.

de la base Faune Anjou sur la période 2014-2023 (fig. 5).

L'espèce fréquente les milieux ouverts, prairies ou cultures, du moment que le couvert soit suffisamment ras pour lui permettre de chercher des vers de terre, proies de prédilection, à la manière d'autres espèces de Turdidés comme le Merle noir *Turdus. merula* ou les grives *Turdus* sp. qu'il côtoie fréquemment sur les zones d'alimentation.

Nombre de données proviennent des prairies rases et pelouses entretenues en périphérie d'Angers, plateau de la Mayenne, pelouses de Terra Botanica. L'effort de prospection sur ce secteur ces dernières années y est plus élevé que dans d'autres secteurs du département. L'attractivité

lumineuse nocturne de la ville d'Angers n'est peut-être pas étrangère à ces poses de fin de nuit.

Globalement, ce merle affectionne particulièrement les prairies pâturées, mais aussi les terrains labourés. Farouche, il ne s'éloigne guère d'un couvert arbustif ou arboré dans lequel il se réfugiera à la moindre alerte et il mettra souvent de longues minutes avant de redescendre de son perchoir.

Après l'envol, l'oiseau peut stationner longtemps sur son perchoir, sans doute pour se reposer d'un long trajet migratoire nocturne.

Il est fréquent de le voir stationner plusieurs jours de suite dans le même secteur pourvu que celui-ci lui procure

suffisamment de nourriture ; quelques données précisent des stationnements allant jusqu'à 4 jours de suite, voire 7 (1 donnée) ou 8 jours (1 donnée).

Si la majorité des données concernent des oiseaux isolés, il n'est pas rare d'en voir deux ensembles (25/130 données), et il s'agit d'ailleurs souvent d'un mâle et d'une femelle. Deux données rapportent des groupes d'au moins 4 individus.

Il est fréquent de le voir associé lors de ces haltes avec les autres espèces de grands Turdidés avec qui il partage les mêmes sources d'alimentation. Il s'agit peut-être aussi d'oiseaux ayant migré de nuit et s'étant posés dans le même secteur à l'aube comme cette observation d'un Merle à plastron accompagnant sept Grives musiciennes *T. philomelos* et un Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* à Daumeray en 2023. Il n'est pas rare de le voir également accompagné de Traquets motteux *Oenanthe oenanthe*.

Tendances

La dynamique de la population européenne apparaît globalement stable aujourd'hui mais avec de nettes disparités selon les régions, la sous-espèce *alpestris* étant vraisemblablement affectée par le changement climatique sur ses sites de reproduction. En outre, les populations nicheuses d'Europe du Nord-Ouest et d'Europe centrale pourraient être affectées par les modifications de leurs conditions d'hivernage dans les montagnes de l'Atlas, en lien avec le réchauffement climatique mais aussi la surexploitation des génévriers (LIGER & SALLÉ, *op. cit.*).

L'augmentation des effectifs angevins ces dernières années doit être probablement à mettre en relation avec une meilleure prospection, notamment en périphérie de la ville d'Angers.

Une utilisation accrue des techniques d'enregistrements nocturnes lors des meilleures périodes permettrait sans aucun doute de révéler encore mieux cette discrète migration.

De même des prospections ciblées dans les milieux favorables en avril permettraient d'augmenter significativement le nombre de

données. Ainsi, une recherche ciblée entreprise en 2023 dans le nord du département a permis de le détecter à chaque sortie. □

Remerciements

Je remercie Jean-Claude Beaudoin qui a procédé à la relecture attentive de ce texte. Je remercie l'ensemble des observateurs qui ont bien voulu communiquer leurs données sur les bases Faune Anjou et Faune Paysdelaloire et sans qui cette synthèse n'aurait été possible.

Bibliographie

OLIOSO G., 2015, Merle à plastron, in ISSA N, MULLER Y. (coord.). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris : 974-977.

LIGER A., SALLÉ L., 2022. Merle à plastron, in DUPUY J., SALLÉ L. *Atlas des oiseaux migrants de France*. LPO, Rochefort ; Biotopie Éditions, Mèze ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris : 893-896.

Bases de données

www.faune-paysdelaloire.org/.

www.faune-anjou.org/. □

Gilles Mourgaud

303, chemin de la Bellonnière

49125 Tiercé

g.mourgaud@wanadoo.fr



Agir pour la biodiversité

Crex

Bulletin scientifique de la
Ligue pour la Protection des Oiseaux
Anjou
(LPO Anjou)

association régie par la loi
du 1^{er} juillet 1901
et son décret d'application
du 16 août 1901

agrée

- au titre de l'article 40
de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976
relative à la protection de la nature
- comme association de Jeunesse
et d'Éducation populaire
- par l'Éducation nationale

siège social et adresse postale

35, rue de la Barre
49000 Angers
France
téléphone : +33 (0)2 41 44 44 22

Sites Internet :

<https://lpo-anjou.org/>
<https://publis.lpo-anjou.org//>
<https://www.faune-paysdelaloire.org/>

courriels :

anjou.accueil@lpo.fr

Présidente
et directrice de la publication
Reine DUPAS

Rédacteur en chef
Jean-Claude BEAUDOIN



Dépôt légal : août 2025

ISSN 1268-7685 (imprimé)
ISSN 2968-2002 (en ligne)